

CAROLINE RAMADE

EXPERT-COMPTABLE DIPLÔMÉ
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE PARIS

12, RUE ARMAND CARREL – 75019 PARIS
TÉL. : 01.42.00.25.78

**ASSOCIATION CULTUELLE DES TÉMOINS DE JÉHOVAH
DU MIDI**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 août 2010

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2010

Aux Adhérents de
L'Association Cultuelle des Témoins de Jéhovah du Midi
15, rue des Combattants d'Extrême-Orient
19-20 Lotissement Les Pins
13700 Marignane

Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Cultuelle des Témoins de Jéhovah du Midi, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 4 janvier 2011

Le Commissaire aux Comptes



Caroline Ramade

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/09/2009 au 31/08/2010

B I L A N

Exercice du 01/09/2009 au 31/08/2010

ACTIF

	Exercice N		Exercice N-1	
	Brut	Amortiss. & provisions	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	4 534 750,75	2 176 699,91	2 358 050,84	2 490 266,55
Immobilisations financières	-	-	-	200 000,00
Total I	4 534 750,75	2 176 699,91	2 358 050,84	2 690 266,55
Actif circulant				
Créances	2 822,04	-	2 822,04	400,00
Épargne associative (V.M.P.)	384 475,35	-	384 475,35	381 152,96
Disponibilités	358 901,67	-	358 901,67	75 471,92
Charges constatées d'avance	24 792,25	-	24 792,25	23 911,04
Total II	770 991,31	-	770 991,31	480 935,92
TOTAL ACTIF (I+II)	5 305 742,06	2 176 699,91	3 129 042,15	3 171 202,47

PASSIF

	Exercice N	Exercice N-1
Fonds associatifs		
Fonds associatifs - réserves	3 068 882,33	3 068 882,33
Report à nouveau	- 151 725,53	- 56 044,83
Excédent / déficit de l'exercice	- 47 229,50	- 95 680,70
Total I	2 869 927,30	2 917 156,80
Provisions (risques & charges)		
Total II	-	-
Fonds dédiés		
Total III	141 427,22	141 427,22
Dettes		
Emprunts et dettes assimilées	80 311,21	67 954,57
Legs et donations en cours	-	-
Autres dettes	37 376,42	44 663,88
Total IV	117 687,63	112 618,45
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV)	3 129 042,15	3 171 202,47

COMPTES DE RÉSULTAT

Exercice du 01/09/2009 au 31/08/2010

PRODUITS		
	Exercice N	Exercice N-1
Produits courants		
Cotisations des membres	465,00	495,00
Offrandes culturelles	390 636,71	357 960,60
Subventions d'associations culturelles	23 615,00	26 140,00
Reprises sur amortissements & provisions	-	-
Transferts de charges	369,25	-
Total I	415 085,96	384 595,60
Produits financiers		
Produits d'épargne associative	17 573,79	-
Total II	17 573,79	
Produits exceptionnels		
Legs et donations	-	20 533,82
Autres produits exceptionnels	703,62	13 098,68
Total III	703,62	33 632,50
Report / ressources affectées		
Total IV	-	-
TOTAL PRODUITS (I+II+III+IV)	433 363,37	418 228,10
Solde débiteur (déficit)	47 229,50	95 680,70
TOTAL GÉNÉRAL	480 592,87	513 908,80
CHARGES		
	Exercice N	Exercice N-1
Charges courantes		
Achats et autres charges externes	176 121,69	184 496,16
Impôts et taxes	31 218,33	37 005,33
Indemnités et charges sociales - ministres du culte	-	-
Subventions culturelles	120 080,00	116 750,00
Autres charges de gestion courante	100,00	100,00
Dotations aux amortissements et aux provisions	152 793,05	152 003,86
Total I	480 313,07	490 355,35
Charges financières		
Total II	-	1 459,83
Charges exceptionnelles		
Total III	279,80	1 559,80
Engagements / ressources affect.		
Total IV	-	20 533,82
TOTAL CHARGES (I+II+III+IV)	480 592,87	513 908,80
Solde créditeur (excédent)	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	480 592,87	513 908,80

ANNEXE LÉGALE DES COMPTES

Exercice du 01/09/2009 au 31/08/2010

À la clôture de l'exercice, les comptes annuels présentent les caractéristiques suivantes :

Total Bilan	3 129 042,15
Résultat de l'exercice	-47 229,50

I - PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION, COMPARABILITÉ DES COMPTES, FAITS CARACTÉRISTIQUES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles et normes comptables, notamment les règlements n° 99-01 et n° 99-03 du Comité de la Réglementation Comptable.

En particulier, les principes et conventions suivants ont été appliqués :

- principe de prudence ;
- principe d'indépendance des exercices ;
- continuité des activités.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

II - NOTES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

État de l'actif immobilisé

Éléments	Valeur brute début ex.	+	-	Valeur brute fin ex.
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	4 514 173,41	20 577,34	-	4 534 750,75
Immobilisations financières	200 000,00	-	200 000,00	-
Total	4 714 173,41	20 577,34	200 000,00	4 534 750,75

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les immobilisations corporelles se rapportent essentiellement à la Salle d'assemblées culturelles propriété de l'Association.

Des prêts sans intérêts peuvent être consentis à des associations apportant leur contribution à l'exercice du culte. Ils figurent au bilan, le cas échéant, sous la rubrique "immobilisations financières", à l'instar des dépôts et des cautionnements.

État des amortissements et des provisions

Éléments	Valeur en début d'exercice	+	-	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	2 023 906,86	152 793,05	-	2 176 699,91
Immobilisations financières	-	-	-	-
Total	2 023 906,86	152 793,05	-	2 176 699,91

L'amortissement pour dépréciation a été déterminé selon le mode linéaire. Les durées d'amortissement les plus généralement retenues ont été les suivantes :

- Logiciels : 1 an ;
- Constructions (Salle d'assemblées culturelles) : 30 à 50 ans ;
- Installations et agencements (Salle d'assemblées culturelles) : 10 ans ;
- Matériel Salle d'assemblées culturelles et matériel de transport : 5 ans ;
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 4 ans.

Tableau des échéances des créances et des dettes

Éléments	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an et moins de cinq ans	À plus de cinq ans
Immobilisations financières	-	-	-	-
Autres créances	2 822,04	2 822,04	-	-
Total	2 822,04	2 822,04	-	-
Emprunts et dettes assimilées	80 311,21	-	80 311,21	-
Legs et donations en cours	-	-	-	-
Autres dettes	37 376,42	37 376,42	-	-
Total	117 687,63	37 376,42	80 311,21	-

Valeurs mobilières de placement

L'épargne associative est constituée exclusivement de placements de type "court terme" (tels que livret A et autres placements réservés aux Organismes Sans But Lucratif).

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cessions portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Les plus-values latentes sur valeurs mobilières de placement non comptabilisées à la clôture de l'exercice s'élèvent à :

Plus values latentes **2 854,49 €**

Tableau de suivi des fonds dédiés

Éléments	Fonds à engager (début ex.)	Utilisation au cours de l'exercice	Nouveaux engagements	Fonds restant à engager (fin ex.)
Fonds dédiés sur subventions affectées	-	-	-	-
Fonds dédiés sur offrandes affectées	-	-	-	-
Fonds dédiés sur legs et donations affectés	141 427,22	-	-	141 427,22
Total	141 427,22	-	-	141 427,22

Les fonds dédiés éventuellement reçus par l'Association concernent exclusivement des ressources affectées par des donateurs qui n'auraient pu encore, à la clôture de l'exercice, être utilisées conformément à l'engagement pris à leur égard.

III - AUTRES INFORMATIONS

Legs à réaliser

Legs nets à réaliser

122 545,16

Activités

Conformément à son objet statutaire ainsi qu'aux dispositions légales et réglementaires applicables, les activités de l'Association ont consisté, au cours de l'exercice, en :

- l'exercice public du culte, principalement par l'organisation de grands rassemblements culturels ;
- l'entretien des ministres du culte ;
- la formation des ministres du culte et autres participants au culte ;
- le soutien à d'autres associations poursuivant le même but.

Autres informations importantes

Néant